

816 Questions posées par post-it lors des réunions PLU des 20 et 22 septembre 2018

Tableau Activité économique du 20 septembre

Comment favoriser l'emploi concrètement ?
Comment amener de nouveaux commerces ? Se protéger de l'envahissement des banques et agences immobilières ?
Les nouveaux locaux ne présenteront pas la même qualité (1 pavillon ne peut être comparé à 1 rez de chaussé d'immeuble)
Pourquoi vouloir créer de nouveaux commerces en centre-ville alors qu'il y a des locaux vides depuis des mois ?
Comment créer les emplois qui sont attendus ?
Comment la ville va-t-elle mettre les commerces en mouvement ?
Développer le commerce de base pour ne pas avoir à aller faire ses courses dans les communes voisines.
Pensez-vous augmenter de façon importante les transports collectifs et la fréquence des bus.
Comment peut-on respecter l'objectif de + 517 emplois... alors qu'on supprimerait les entreprises de la ZAE Petits Ruisseaux pour y construire des logements ? Plutôt contradictoire ?
Sous quelle forme seront créés les 517 emplois + ceux qui seront supprimés sur la ZAE ?
Vous parlez de création d'emploi mais les praticiens de santé installés Bld Foch seront expulsés et leurs patients aussi !?
Passage du Verrières et Zone adjacente à quand une rénovation
Comment pensez-vous pouvoir imposer la création d'emploi ?
Pourquoi évoquer l'adjonction de commerces alors que ceux du centre-ville sont mourants ou occupés par des agences immobilières ou des banques
1455 logements = au mini 4000 personnes= au mini 1000 véhicules sachant que voie d'entrée et sortie saturées= que fait-on ?
Pourquoi ne pas développer la ville du côté d'Amblainvilliers où l'on pourrait avoir des commerces qui valoriseraient les bien situés dans la zone et équilibrerait la circulation ?
Plus 600 emplois demandés moins 600 emplois aux Petits Ruisseaux ?
Quelle est la part des commerces dans le PLU ?
Développer l'emploi dans Verrières

Comment lancer et développer le commerce alors que des commerces du centre-ville sont fermés ?
On se vante dans le mensuel de l'arrivée de nouvelles entreprises... 1 personne où sont les vraies entreprises qui embauchent plusieurs salariés ? À Coutaboef, aux Ullis, à Saclay !!!
Comment répondre à 2 nécessités : 1) Créer des emplois sur Verrières 2) Créer des transports collectifs pratiques, fréquents qui desservent tout Verrières
Créer des commerces mais de nombreux locaux commerciaux rue d'Estienne d'Orves sont vides depuis de nombreux mois ? Il y a contradiction...
S'inspirer du dynamisme de Palaiseau pour les transports les commerces désenclaveraient les quartiers comme Grais
Quid d'une zone de bureaux en libre accès pour favoriser le travail en mobilité pour les cadres qui vivent à Verrières ? Et encourager l'entrepreneuriat
Chef d'une petite entreprise à VLB. Je suis en phase de croissance. A la recherche de locaux plus vastes. La vision de la pérennité de l'installation sur VLB (ex ZAE Petit ruisseaux) est remise en cause. Est-ce que cette incertitude apportera des emplois ?
La qualité de vie de Verrières est très en phase avec les attentes d'entrepreneurs jeunes. Soyons innovants. Vive Silicon Verrières.
A l'heure où le numérique se développe à Saclay, pourquoi ne pas miser sur un écosystème de startup dans l'AgriTech par exemple ?
LES JEUNES MEDECINS SONT TRES RECHERCHES EN BANLIEUE LEUR PROPOSER 1 LIEU d'Exercice en pavillon est un plus qui fait pencher leurs choix vers VERRIERES 1 REZ DE CHAUSSE D'IMMEUBLE SERA BIEN MOINS ATTRACTIF

Tableau Activité économique du 22 septembre

"Offre de commerces renforcée". Pourquoi alors oublier la zone vers Amblainvilliers ? Rien de prévu par-là ?
3 - Conséquences du PLU sur la baisse des effectifs aux Prés Bouchards (Mater) : risque de fermer l'école !
Pourquoi supprimer 600 emplois qui sont "pérennes" sur des entreprises solides pour viser une création de 507 emplois donc en réalité 506 + 600 = 1100 emplois ? Et comment ?
EMPLOIS - Est-il envisagé de développer 1 espace de coworking ?
Quel projet pour la création des emplois ? Détaillez SVP
Créer des emplois oui mais comment ne pas supprimer ceux déjà existants dans la ZAE des Petits Ruisseaux ?

La décision est-elle prise de chasser de la ZAE des Petits Ruisseaux pour construire des logements ? Quid des 600 emplois ?
Comment convaincre les Verriérois à faire leurs courses en petits magasins du centre-ville plutôt qu'au supermarché.
Quels sont les emplois prévus suite à la destruction partielle de la ZAE ? (Lieux ?)
Pourquoi s'obstiner à vouloir supprimer 600 emplois ZAE des Petits Ruisseaux alors même que la Mairie tue à petit feu le centre-ville les commerces ?
Comment comptez-vous créer des emplois ?
Ne pas supprimer les entreprises sur la zone des Petits Ruisseaux
Grais, excentré, peu pourvu en transports (!) et en commerces concentre déjà la plupart des logements sociaux de Verrières. Malgré cela, pas trop d'insécurité ni de violence. Il serait fort risqué de densifier les HLM encore à 100 % social
Inquiétude quant à la manière de traiter l'accueil à l'entrepreneur au lieu de transformer la contrainte en opportunité.
Conserver l'emploi et les entreprises mais par une "surélévation" ajouter l'habitation.
Les commerces ont tendance à se réduire à Verrières, alors que la population n'a pas diminué... Quid ?!
Destruction des emplois garantis ! Création incertaine !
Comment mener la concertation sans information ?
Il y a des magasins inoccupés en centre-ville.

Tableau Cadre de vie du 20 septembre

Quelles sont les réserves foncières totales ?
Quelle est la prévision du nombre d'habitants à l'horizon 2030 ? + 1450 logements +6000 habitants = 40%
Mr le Maire, MM. les élus, Si vous découvrez par hasard que le projet de PLU prévoit la destruction de votre maison ou entreprise, ou une construction de 3 étages à 10 m de votre clôture, que dites-vous? Ok on y va ? Ou Pourquoi ? Cherchons d'autres solutions
A-t-on repensé le plan de circulation de la ville, les moyens d'accès aux gares RER/SNCF
Est-il prévu des infrastructures pour occuper les jeunes ?
Existe-t-il un inventaire des terrains disponibles ?
Quel avenir pour le cœur de ville ?
As-t-on évalué l'impact de la densification imposé sur l'esprit village ? Et le cadre de vie ?
PQ détruire un stade ?
Pouvons-nous disposer des schémas de circulation prévus

Pourquoi toucher au Square Maugé alors que ce quartier manque de lieux de rencontre intergénération ?
Construction d'écoles supplémentaires ? Capacité d'accueil du Collège de Verrières ? A Palaiseau le Collège C.Claudiel refuse des enfants qui vont être scolarisé sur les communes avoisinantes.
Pourquoi n'y a-t-il aucun logements sociaux prévus à proximité des habitations des membres du conseil municipal ?
Quels sont les critères précis ayant permis à la commune de sélectionner OAP et périmètres d'étude ?
Pourquoi ne pas réquisitionner des terrains vacants ? Comment fluidifier la circulation ?
Qu'en est-il de la place de l'Europe ?
PERENNITE DU CABINET DE PEDIATRIE FACE A L'ARRIVEE DE JEUNES AVEC ENFANTS
Que faire de la maison FOURNIER ?
Les jardins familiaux (proche Gros chênes) sont-ils définitivement écartés de tout projet d'urbanisation ?
Où sera installé le Nouveau Lycée avec 2000 personnes supplémentaires ?
Comment le nouveau PLU empêchera les divisions parcellaires ?
Est-il prévu une refonte des services de Police Municipale pour faire face à l'augmentation significative de la population due au nouveau PLU ?
Quelles solutions pour désengorger les sorties de ville ? Voie de l'Aulne, voie de Chatenay, rond-point de l'Europe l'horreur dès 7h45
Quid des nouvelles écoles et mode de garde (crèche) ?
Niveau Sécurité ? Avec plus d'habitants moins d'esprit village. C'est une évidence.
Pourquoi des périmètres constructibles ont été exclus du PLU ?
Et la surpopulation des écoles ? les crèches ? Les transports ? Les flux ?
Y a-t-il une estimation de la potentielle augmentation du trafic automobile et de la pollution qui sera engendrée ?
Dans une zone pavillonnaire un particulier peut construire un bâtiment de 10 logements et donc avoir 10 stationnements ? Sur une parcelle en arrière lot... Est-ce possible ? Comment le contrer ?
Plus de logements. Le PLU a prévu quoi pour la circulation ? et donc l'accès-la sortie de la commune...
A quoi sert une zone réservée à la vigne à Verrières dans le cadre du PLU alors qu'on souhaite détruire des maisons ?
Respect du cahier des charges du Beau Site pour le quartier Menoret et rue Victor Hugo avec des constructions de pavillons collectifs et non des bâtiments, comme pour le square.
* on parle d'expropriation, vrai ou faux ? * Pourquoi pas repartir à Zéro ?

<p>* Vous annoncez le désir de protéger des "biens aérés" et prévoyez la destruction de 2 squares ou terrain de sport. Quelle logique ?</p> <p>*Ou irons jouer les petits et les jeunes ? Sachant que dans la population attendue, il y aura des familles jeunes</p>
<p>Commerces/ cadre de vie/ espace sportif : l'augmentation des zones de logement doit passer par une augmentation des structures municipales qui font défaut. Commerces sur Massy ou Antony. Structure sportive sur Massy. Écoles sur Massy ou Antony, etc.</p>
<p>Pourquoi le terrain inexploité, en bordure de forêt ne serait-il pas utilisé à la place des vignes prévues ?</p>
<p>Avez-vous évalué l'impact sur les écoles de l'arrivée de nouvelles familles ?</p>
<p>VOUS INDIQUEZ QUE LE PROJET DE PLU PROTEGE DE LA PARCELLISATION ET DE LA SUPPRESSION DU COS. COMMENT JUSTIFIEZ VOUS CETTE AFFIRMATION ?</p>
<p>Comment garder l'esprit village avec une construction surdimensionnée comme celle du Clocher de l'Église ?</p>
<p>Que pensez-vous faire pour faciliter la circulation sur les axes déjà très encombrés ? Population 2000=) 500 voitures</p>
<p>Esprit village ne correspond pas à démolition de pavillons et constructions d'immeubles.</p>
<p>PLU Rien pour les habitants, tout pour les plantes.</p>
<p>Avenue Foch : Conserver les pavillons de chaque côté de l'avenue, et construire les immeubles sur les parcelles actuellement non construites en arrière (rue du Pré aux Vins...)</p>
<p>Comment pensez-vous préserver la qualité de vie ? Ne suivons pas l'exemple de densification de Massy.</p>
<p>Il y a déjà eu dégradation du cadre de vie dans le secteur Ménoret (problèmes de stationnement, de circulation, de bruits, ...)</p>
<p>Ne prend-on pas le problème à l'envers ? Il faudrait d'abord résoudre les problèmes d'infrastructures routières avant toute construction.</p>
<p>PRESERVATION DU PATRIMOINE HISTORIQUE ET DES MEULIERES</p>
<p>Observation : ce n'est pas la division parcellaire qui entraîne une augmentation du trafic, mais l'augmentation de la population. La concentration entraîne la saturation. Pourquoi ?</p>
<p>Il faut penser à redynamiser les commerces avant tout PLU.</p>
<p>Toucher au terrain du Bua c'est aller à l'encontre du développement sain de notre jeunesse et de nos petits-enfants.</p>
<p>Il n'y a pas que le centre à Verrières. Venez dans nos quartiers =) un village global.</p>
<p>Présenter à la mairie sous forme de maquettes (avec les volumes et emplacements) les projets, serait très utile.</p>
<p>Le projet de PLU doit être complètement remis à plat et toutes les réserves foncières étudiées de manière approfondie et transparente.</p>
<p>Réétudier les classements prévus sur le plan de zonage</p>

Le projet de PLU doit être complètement remis à plat et toutes les réserves foncières étudiées de manière approfondie et transparente. (Même écriture et mots que 200918ECEV053)
Quand nous cherchons 1 appartement à Verrières, il y a très peu de choix. Ok pour des petits immeubles construits avec intelligence.

Tableau cadre de vie 22 septembre

Environnement : Quand s'appliqueront les nouvelles règles concernant les parcelles en lisière de forêt ?
La mairie a-t-elle la possibilité de préempter la fameuse propriété (ou parc) Dieudonné si bien située en centre-ville.
Pourquoi garder autant de ceintures et de zones vertes ? On surtranscri les directives.
Au sujet des divisions parcellaires : si j'ai bien compris la mairie préfère faire construire des immeubles par des promoteurs plutôt que des maisons par des particuliers alors que les règles d'implantation et de construction des maisons sont finalement assez strictes. Est-ce exact ?
Peut-on garantir le calme au sein des quartiers résidentiels ?
Rue d'Estienne d'Orves : Pour quelle raison la zone plantée de "potirons" est-elle non constructible ? On peut y construire 100 logements sans contrainte.
Comment sera traitée la partie "sécurité" avec cette augmentation importante de la population ?
Quel avenir pour Verrières le Buisson ? Quid des habitants historiques !
Si projet parcelle Dieudonné pourquoi pas un projet maison individuelle ? Plus adapté à cet environnement.
22 oct. 2018 : chaque matin la circulation routière en sortie de Verrières est impossible "30 min." pour sortir de Verrières tous les jours ! Que comptez-vous faire pour "fluidifier" aujourd'hui ? Et demain avec 1000 logements de plus !
Comment garder l'esprit village en densifiant les habitations ?
Est-ce que la population sera associée aux choix urbains et architecturaux ?
Est-il possible de prévoir l'enfouissement des réseaux électriques dans le cadre de toute rénovation de voies ?
Arborer autour des projets ? A Verrières largement boisée sur le pourtour = baies de thuyas. Il y a mieux pour limiter le bruit.
Révision (symbole : différent de) modification (symbole : différent de) repartons à zéro
Comment comptez-vous préserver les espaces verts ?
Pourquoi refuser le transfert des jardins familiaux et dans le même temps sanctuariser 27 ha pour des vignes ?

Comment limiter la surface de terrain, longueur de façade, profondeur de terrain, hauteur de bâtiment, proportions d'architecture, scalaire ratios ouvertures et modénature, alignement d'ouvertures, pente de toiture ?
Où seront les zones d'activités sportives à Verrières ? Basket, foot ? Roller, trottinette ?
Parcelle Dieudonné : Est-ce qu'elle rentre dans les projets de densification du centre-ville ? Sur parcelle Dieudonné : Pourquoi ne pas construire des pavillons et/ou immeubles en accession sans logement social.
Le logement social doit être réparti plutôt que concentré sur des sites identifiés (cf. réussite des Justices)
SORTONS DES CHIFFRES ET DESSINONS DES PROJETS D'ARCHITECTURE
Ne pas entretenir certains lieux pouvant être utilisés aux loisirs (square Léon Maugé, lac...) permet de pouvoir constater après qu'ils ne sont pas fréquentés. Il est ensuite tentant d'y construire des ensembles, ce qui ne va pas dans le sens de l'amélioration de la qualité de vie à Verrières.
M. et Mmes de l'équipe municipale, vous dites dans l'éditorial du numéro spécial PLU : "ne pas (vouloir) densifier... ne pas concentrer les logements sociaux afin de favoriser la mixité sociale. Entièrement d'accord. Impossible donc d'accepter une augmentation du nombre de logements sociaux à Grais par exemple.
La préservation des zones vertes, bois, Vallée à la Dame etc. est à mon sens indispensable pour Verrières, surtout compte tenu du saccage du plateau de Saclay.
La Poste et l'Intermarché sont des verrues qui dénaturent la Ville. Périmètre à exploiter.
Grande inquiétude quand nous avons vu la capacité de M. le Maire à laisser s'implanter la "Résidence du Clocher de l'Église" à savoir 11 logements + 2 maisons sur 950 m ² ...
En termes d'exemplarité : pourquoi la maison de M. le Maire a des fenêtres en PVC alors que les architectes de France exigent des fenêtres en bois ?
Veiller à la recommandation maximum 30 à 35 % de logements sociaux pour une bonne intégration. Attention aux choix avec 50 % de logements sociaux = veiller à mieux répartir
Logement social 30 à 35 % pour permettre une bonne mixité.
Aucune anticipation de la mairie si ce n'est préempter la Maison Fournier pour protéger le Maire (pour lui uniquement)
La résidence de Grais risque de devenir un ghetto si on augmente le nombre de logements sociaux dans cette résidence ? Ne peut-on les répartir sur tout le territoire ?
Le niveau de qualité de construction des nouveaux logements doit être élevé au point que les habitants "historiques" aient envie d'y habiter.
Pourrait-on avoir un plan de Verrières indiquant le nombre de logements sociaux actuellement sur le territoire de manière à voir où les nouveaux devraient être construits pour une bonne répartition / mixité ?
Est-ce que la mairie fera des réunions avec les gens directement intéressés pour leur maison / terrain ?

C'est difficile d'atteindre le quota de 25 % de logements sociaux. Mais ce n'est pas une solution de céder à la facilité en rajoutant 50 de plus à Grais sous la responsabilité d'Emmaüs.
Cadre de vie dénaturé par les banderoles dans tout Verrières

Tableau Périmètres d'études du 20 septembre

Quid des nuisances dues aux travaux ? Possibilité de commencer les travaux tard le samedi ?
Les pavillons où des gens vivent et les entreprises où les gens travaillent seront-ils préservés dans les périmètres d'étude Foch et ZAE ?
Nouveaux commerces = nouvelles nuisances pour certains types de commerces : restaurant (odeur), livraisons tôt le matin etc... Qu'avez-vous prévu pour supprimer et non pas juste limiter les nuisances ?
Qu'entendez-vous par hauteur modérée ? (Réponse en mètres svp). Quelle sera (en mètres) la distance minimale des construction en limite parcellaire ?
Quelles sont les nouvelles zones envisagées ? Quand pourrons-nous obtenir des projets concrets, maquettes... ?
Mettre à disposition (affichage hall mairie) et diffuser (bulletin mensuel municipal) une carte cadastrale mettant en évidence toutes les parcelles non bâties, en distinguant leurs statuts actuels de constructibilité ou non constructibilité (cf question posée par un intervenant de ce jour concernant l'absence d'un tel inventaire foncier)
Comment pensez-vous organiser la circulation boulevard Foch?
Comment éviter le tunnel immobilier prévu avenue Foch?
A quel moment seront faites les études d'impacts sur les zones bd Foch/ Petits Ruisseaux
Périmètre Foch : les écoles de Verrières sont saturées, comment comptez-vous accueillir correctement toutes ces nouvelles familles ?
Pourquoi ne pas construire dans le parc de la Maison Vaillant et aussi près de l'école Steiner ?
Quel est le projet sur la parcelle Dieudonné = non présenté en séance POURQUOI ?
J'ai entendu qu'il y avait des zones disponibles, pourquoi on ne les utilise pas ?
Quelles sont exactement et précisément les réserves foncières ?
Si un propriétaire de maison (exemple avenue Foch) ne souhaite pas vendre, que se passe-t-il ?
Quelles sont les nouvelles zones prévues (donc pas celles Léon Maugé, Ruisseaux....) ? Qu'est-ce qui garantit la hauteur raisonnable des logements ?
Périmètre Foch : l'avenue est saturée, construire de nouvelles constructions... Comment va-t-on circuler pendant les travaux ?

Si le projet sur la ZAE n'est pas ou partiellement réalisable, où seront réalisés les logements non construits ?
Périmètre Foch : que vont devenir les pavillons ?
Périmètre Foch : quel périmètre exactement ?
Pourquoi le périmètre d'étude boulevard Foch ne correspond pas à la zone de construction ?
Est-ce que la ville va enfin diffuser le compte-rendu de la réunion d'information des riverains du boulevard Foch du 9 juin 2017 ?
Pourquoi mettre des commerces dans les nouvelles constructions alors qu'il vaudrait mieux mettre des logements pour limiter la hauteur des immeubles à construire ?
Quid de la parcelle Dieudonné ?
La résidence du Clos de Verrières pourrait-elle être impactée par la révision du PLU ?
Le périmètre d'études est fixé pour une durée de 5 ans : mais à partir de quelle date ?
Justification du choix des 5 zones parmi l'ensemble total du foncier disponible
Pourquoi concentrer 60% de logements sur seulement 2 périmètres sacrificiels ?
Comment se concerter sur des projets que l'on ne connaît pas ?
Pourquoi intégrer des pavillons dans le périmètre d'études du boulevard Foch ? Pourquoi ne pas se contenter d'un côté de la rue ?
Pourquoi uniquement ces zones ? Cela nécessite de détruire des habitations en meulière, d'expulser des gens alors qu'il existe des surfaces libres de bâti dans Verrières ? Quel enjeu ?
Revoir les secteurs où sur le hors-série spécial de juillet 2018, où les réponses sont non, revoir les raisons de ces non !
Je souhaite que soient identifiées de manière exhaustive des zones d'études supplémentaires
Sur quels critères ont été sélectionnées les parcelles à lotir en logements sociaux ?
Quand est fourni l'inventaire de toutes les zones foncières disponibles ?
Construction en plein centre = grosse plus-value pour les promoteurs immobiliers au détriment des actuels riverains. Pourquoi vous acharnez contre les riverains ?
Pensez-vous être réélu ?
Pourquoi ne pas rechercher des zones non construites ?
N'y a-t-il pas des terrains constructibles dans VLB sans exproprier les propriétaires des pavillons ?
Quelle drôle d'idée d'aller supprimer les entreprises sur la zone des Petits Ruisseaux alors que l'on veut des emplois sur VLB ! Aberrant (quid de la zone des Gardes)
Oui le périmètre Foch devrait être densifié (petits immeubles avec parkings en sous-sol) car c'est proche du centre-ville
Il faut revoir l'ensemble des zones qui pourraient être construites
Dans l'avenir, disparition des hôpitaux de Longjumeau et d'Orsay donc des urgences pédiatriques. PLU actuel = disparition des pédiatres qui avaient organisé leur succession. 2 actuels = 5 jeunes dans 1 à 2 ans

Pourrait-on avoir accès aux plans d'études sur chaque parcelle ?
Désenclaver le quartier de Grais avec logements et commerces pour dynamiser cette partie de Verrières
Dire à ma voisine âgée "que sa maison est trop grande pour elle seule, qu'elle serait mieux en maison de retraite", est-ce politiquement correct ?
Une densification de la ville avec une arrivée de jeunes va augmenter la demande de soins de proximité. Le cabinet pédiatrique qui a organisé la venue de jeunes pédiatres (4 à 5) dans les 2 années à venir est menacé. Augmentation de la population d'enfants = diminution de l'offre !!
Vision de l'architecture du projet d'études Foch : hauteur bâtiments, nombre de logements, intégration des commerces, proximité vis-à-vis des parcelles privées, stationnements
Communiquer la liste de toutes les zones constructibles à tout le monde qui le demande
Aménagement de la place de l'Europe avec logements + parkings pouvant accueillir les visiteurs du nouveau centre culturel Bernard Mantiene
Risque des expropriations. Ne pas laisser les personnes seules face aux promoteurs. Relation déséquilibrée
Revoir les zones passées d'urbanisable à non urbanisable. 27 ha au profit de zones agricoles et naturelles !!! = intégrer les jardins familiaux dans cette zone et permettre ainsi la récupération de ces jardins pour construire
En parlant de périmètre, nous ne connaissons pas réellement celui du projet Foch
Difficulté d'imaginer concrètement ce que représente x logements sur y m ²

Tableau périmètres d'études du 22 septembre

Comment créer des emplois en détruisant la ZAE des Petits Ruisseaux ?
Pouvez-vous détailler le projet PLU Foch relatif au quartier Place de l'Europe, immeuble / avec parking sous-sol ?
Préciser ce que seraient les "ceintures vertes" : superficie, distance par rapport aux maisons existantes, plantations ?
Foch : pourquoi ne pas construire sur le square Vilmorin, toujours vide ?
Comment recréer le zonage comme UA centre de ville, Amblainvilliers, dans les sites/zones OAP existants ou nouveaux ?
Puisque détruire 18 maisons du secteur Foch ne représente pas grand-chose, pourquoi ne pas commencer par remplacer les maisons des élus par des immeubles ?
Toujours rien sur implantation des immeubles, hauteur de ces immeubles, nombre répartis sur boulevard Foch ?
Quid des pavillons qui devraient être détruits avenue Foch dans la version initiale du PLU ?

Comment comptez-vous créer les plus de 600 emplois supprimés suite à la réalisation du projet de la ZAE des Petits Ruisseaux et les plus de 500 que demande le SDRIF ?
Le périmètre d'études de l'avenue Foch est-il modifié ?
Comment pouvez-vous garantir aux citoyens en limite séparative des projets que leur maison ne subira aucun dégât dus aux impacts des travaux de cette envergure?
Quel dispositif de projet pour impliquer réellement les populations concernées ?
Peut-on avoir des informations sur les "hauteurs modérées" (2,3 ou 4 étages) ?
Comment associer les habitants sans leur donner des informations assez précises ?
Pourquoi ne prévoit-on pas de construire sur le square Vilmorin peu fréquenté ?
Bâtiment de la Poste : en cas de déconstruction= conserver le parking existant qui appartient à la commune, respecter la hauteur du bâtiment à R+2 maximum. Conseil syndical résidence le Manoir
Concernant la ZAE des Petits Ruisseaux, combien d'entreprises devraient être délocalisées pour permettre les constructions voulues par la mairie ?
A ma connaissance sur le secteur Foch, il existe une source d'eau. Avez-vous tenu compte de cette source d'eau dans votre plan d'aménagement de ce secteur ?
Secteur Foch : est-il prévu une étude approfondie du sol en prévision de la réalisation de parking ou magasins souterrains ?
Petits terrains, petits projets comme centre de ville, maisons de ville archi traditionnelle
Je suis pour des constructions boulevard Foch côté Intermarché. Ce quartier est bien triste et pas beaucoup d'espaces
De nouvelles constructions autour du carrefour de l'Europe contribueront à densifier encore plus un secteur qui l'est déjà au regard du nombre de logements existants à cet endroit (résidences diverses)
Nécessité de continuer à recenser les parcelles constructibles
Avez-vous pris la mesure de l'augmentation considérable de la circulation du boulevard Foch si le projet devait se faire ?
J'ai, pour le terrain situé au 6 rue Marius Hue où je réside depuis 1949, le projet d'y faire édifier après ma disparition, un ETABLISSEMENT MEDICALISE D'ACCUEIL ET DE RETRAITE POUR HANDICAPES VIEILLISSANTS, emplacement que j'ai conservé disponible pour cet usage...JM DELARUE
Oui pour Foch côté Intermarché si Intermarché agrandi et parking. Non pour l'autre côté
CONSTATATION ACTUELLE : tout le monde dit : des logements sociaux oui mais à côté de chez moi non???!!!!???
EXPROPRIER !! Les gens alors que le square Louise de Vilmorin a été abandonné depuis des années et soudainement il est réaménagé pour justifier le PLU sur la zone avenue FOCH. Il y a d'autres terrains comme cela
ZAE : pourquoi détruire des emplois ? (et à quel coût et dédommagement) alors qu'il faut en CRÉER?
Pas de "grands projets" qui bousculent les équilibres en place mais plutôt des "illisibles"

Dans la ZAE comment faire cohabiter familles avec enfants et camions de livraisons : INEPTIE
La pression vient des promoteurs, pas du Préfet.... Qui touche ?
Secteur Foch : Intermarché sera-t-il déplacé ? Et la poste ? Précisions sur ce qui sera construit à la place.
Secteur Foch : qu'est-il prévu concernant les maisons menacées de démolition ? Leur nombre est-il changé (le commissaire demandait de moins impliquer les maisons individuelles) ?

Tableau OAP du 20 septembre

Pourquoi ne voit-on jamais de maquettes ? Cela pourrait rassurer square Léon Maugé ?
Pourquoi certaines zones de Verrières comme Grais par exemple ne semblent pas prises en compte ?
Pourquoi détruisez-vous les terrains de jeux utilisés alors que vous voulez accueillir de nouveaux verriérois ?
OAP secteur Ménoret : la mairie indique que le nouveau PLU permettra une "amélioration du cadre de vie" ... mais depuis les nouveaux logements sociaux de Massy c'est l'inverse qui s'est déjà réalisé ! Pourquoi en rajouter ? Certains soirs ou le week-end on ne peut plus stationner
Secteur Victor Hugo et Gabriel Péri : proposition de construction d'immeuble HLM inacceptable, problème de circulation et de stationnement
OAP du Bua : vous avez refusé d'entretenir le terrain car un projet de construction existe ! Avant même le vote du PLU. Comment penser que vous allez concerter ?
OAP Gabriel Péri, Victor Hugo : cahier des charges dans le lotissement Beau Site, que des maisons bourgeoises. Comment se fait-il que ce ne soit pas le cas ?
Jeunes, équipements publics = quels mensonges si on détruit le terrain
Le terrain du Bua est enclavé, sans accès. Quelle solution envisagez-vous ?
Divisions parcellaires : en quoi le PLU limitera cette possibilité créée par la suppression du COS ?
OAP du Bua (et les autres) : où sont les études d'impacts ?
Projet Ménoret : puisque 30% de logements sociaux représente la meilleure solution pour la mixité sociale. Pourquoi ne pas le faire ? 50% c'est un début de ghetto
Pourquoi supprimer un espace de jeux calme et sécurisé au BUA ? Où iront nos enfants ? Les alternatives ?
Bua, Maugé : comment intégrer autant de logements dans si peu de terrain sans nuire à la qualité de vie ?
Non à la destruction des biens d'équipements, la ville a besoin de terrains de jeux
Quel type de population dans les logements sociaux ? (Bua) (insécurité)

Sur l'OAP Victor Hugo qui se trouve sur le quartier "Beau Site" on y met un immeuble or là c'est formellement interdit puisqu'il y a un cahier des charges qui prévoit la construction de maisons
OAP Maugé : pourquoi faire disparaître une parcelle où l'on peut faire du vélo, la seule de la commune où l'on peut apprendre sans risque ?
Une solution pour sortir de cette crise : refaire un nouveau PLU
Pourquoi on ne recommence pas à zéro ?
Infrastructures nouvelles. Inventaire des terrains libres. Pourquoi détruire pour reconstruire ?
OAP Bua : pourquoi n'envisager qu'un bâtiment haut ne permettant pas de réaliser une mixité sociale mais de favoriser un ghetto ?
OAP Ménoret : pourquoi rajouter encore une soixantaine de logements (sociaux ou non) à la centaine déjà existante (même si ces derniers sont sur Massy) = mieux les répartir sur la commune
Quand vous parlez de hauteur raisonnable pour les immeubles qui vont être construits, qu'est-ce que cela veut dire (2,3,4 ou 5 étages) ? La décision est-elle prise concernant le square Léon Maugé ?
Les arbres plantés dans le square Léon Maugé ont été payés par les riverains il y a 50 ans. Que va devenir ce patrimoine commun ?
Pourquoi se limiter à ces 3 OAP ? N'y a-t-il pas d'autres alternatives ?
Peut-on avoir le nombre exact de logements privés et sociaux prévus sur l'OAP Léon Maugé et le nombre de stationnements ?
Pourquoi seulement ces zones ?
Quel est le devenir de la parcelle Dieudonné ? (accès, circulation, nombre de logements)
R+3+combles. 5 étages : est-ce à l'échelle humaine ou réaliste ?
OAP Ménoret : le maire indique que les commerces apportent des nuisances...mais pas seulement : la centaine de nouveaux logements de Massy (ancien centre France Télécom) : stationnement, camion poubelles...
Pourquoi aucune concertation sur la parcelle Dieudonné : quel est le projet = SCANDALEUX !
Pourquoi Ménoret alors qu'il y a beaucoup de terrains constructibles à Verrières ?
Pourquoi la parcelle Dieudonné est mentionnée pour construction dans le PLU (journal) et qu'il n'y a pas eu de mention dans votre présentation. Pourquoi ??
Square Léon Maugé : "une habitation bourgeoise" n'est pas un immeuble
Personne n'est contre les logements sociaux, mais pas n'importe où ni n'importe comment au mépris des lois (legs avec contraintes, Léon Maugé)
Les entreprises des périmètres d'études doivent être informées rapidement des projets de la mairie. Nous sommes pris en otages et ne pouvons plus investir pour nos activités. Il est URGENT de savoir les solutions qui nous seront proposées... sinon nous partirons
La mairie n'a-t-elle aucune idée qu'elle prend un pauvre terrain LE PLUS FREQUENTE ?
Débaptiser le square Léon Maugé
L'entretien du square Léon Maugé (4000m ²) est une obligation municipale

Quels immeubles au Ménéret ? Combien d'étages ? Stationnements, la rue Gabriel Péri commence à être de plus en plus instationnable ! La circulation ?
Etudier la répartition des logements à construire sur l'ensemble de la ville
Il faut présenter publiquement les zones qui ont été ajoutées comme possibilités dans le numéro spécial PLU
OAP Ménéret : beaucoup trop de logements prévus : circulation, stationnement, nuisances (bruit), pourquoi démolir des pavillons existants ?
Un immeuble sur le square Léon Maugé surplombant les pavillons autour ? Cela change le quartier et personne n'y gagne
Problème de la diminution des terrains à urbaniser sans aucune raison d'un PLU à l'autre ! Et du coup, on supprime terrain de sport et jeux d'enfants. HONTEUX
SQUARE ASSEZ PEU QUALITATIF EXPLICATIONS !
OAP Parcelle Dieudonné : on parle de ville où il fait bon vivre. Avenue d'Antony, voie de l'Aulne sont hyper saturées le matin. Un programme sur 1 hectare va grossir le flux. Qu'est-il prévu ? Comment gérer l'accès par la rue Jean Jaurès ?
Dire que vous allez agrandir le square Léon Maugé est un ENORME MENSONGE. Les jeux pour enfants qui existaient ont été démontés ! Et vous voulez construire sur le square
BUA : surface disponible 5000 m ² , constructible 40% : immeuble de 3 étages + combles= aberration totale
Pourquoi ne pas utiliser les 15 ha disponibles ? Centre ville saturé, circulation catastrophique les matins et les soirs.
Parcelle Dieudonné : on parle de ville verte. Qu'est-il prévu ? Les arbres bicentennaires seront-ils préservés ? C'est un vrai poumon vert pour l'ensemble des riverains.
OAP Ferme Ménéret : revoir le nombre de logements prévus pour une meilleure intégration dans Verrières
Square Léon Maugé : combien d'emplacements parkings sont prévus dans ces nouveaux logements ? Comment pouvez-vous organiser une circulation fluide avec une voirie inadaptée : rue Jules Chopin et Galliéni ?
La construction sur le Bua nécessite la destruction d'une maison !
Les parkings en sous-sol entraîneront des cuveaux de déviation des eaux de ruissellement dans des sous-sols argileux du square Léon Maugé
Quel intérêt de mettre un immeuble au Bua dans une zone enclavée ?
Léon Maugé : voiries inadaptées à densification de logements, eaux ruissellement dans parkings sous-sols
Que faites-vous du devoir de mémoire du Vicomte de Pertuis square Léon Maugé ?
Pourquoi construire dans le plus petit parc de Verrières ???? Square Léon Maugé
OAP du Bua : 4500 m ² alors qu'il y a 8500m ² sur les jardins familiaux qui peuvent être transférés en zone non constructible ? Pourquoi ?
Duflot a-t-elle prévue de supprimer des terrains de foot pour faire des immeubles ?
Qu'est-ce que la municipalité a prévu de faire du centre Malraux ?
Une maison bourgeoise appartient à un patrimoine immobilier français de caractère dans lequel on trouve de l'esthétique, du confort et un vaste espace habitable intérieur. Difficulté à construire sur le square Léon Maugé

60 logements sur le Bua c'est 60 voitures en sous-sol et 60 voitures route du Bua !!!! alors qu'il n'y a que 10 places
12000 m ² disponibles à côté (jardins + déchetterie) = zone protégée ! POURQUOI ?
Rue Victor Hugo, Ménoret, rien ne bouge. Pourquoi densifier autant de stationnements : horrible. C'est se leurrer que de croire au stationnement parking. Hauteur des immeubles. Ne subissez-vous pas le lobbying des promoteurs ?

Tableau OAP du 22 septembre

Propos trop généraux, nous voulons des réponses précises. Ex : habitation de hauteur modérée ? Signification.
Taille, hauteur, étage, style de bâtiment qui seront construits sur Léon Maugé ? Pavillon ?
Quelle solution technique est envisagée pour la construction de parkings souterrains dans les zones de rétraction des argiles pour éviter les dégâts aux bâtis ?
Quel est précisément le projet de la parcelle Dieudonné. Impact sur les arbres ? Impact sur stationnement ?
D'accord avec les aménagements Maugé, Bua et Ménoret
Comment réfléchir sous les résultats de l'étude de faisabilité ?
Comment créer un "code d'architecture" comme dans la zone "UA" dans un secteur existant ou OAP ?
Qu'est-ce qu'une OAP, qu'implique t'elle ? Qui décide ?
22 oct. 2018 : Pourquoi la mairie refuse d'étudier sérieusement les sites de constructions alternatifs proposés par les associations ?
Bua : Contrairement à ce qui a été dit le terrain est souvent utilisé par les jeunes hors temps scolaire. La fréquentation mesurée n'a apparemment pas été faite aux bons horaires !
Pour le projet de la ferme Menoret, l'augmentation de la densification sur Massy (50 m plus bas) a-t-elle été prise en compte ? La limite naturelle de la zone est au niveau de la Bièvre et pas limite de commune.
BUA : pourquoi vouloir détruire un terrain de sport alors que Verrières est fier de se classer 5e ville d'IDF en matière de sport et de loisirs ? C'est un non-sens alors que les jardins communaux tout proches, s'y prêtent bien mieux.
Y a-t-il une chance de retrait de l'OAP du BUA ?
REFERENDUM : Et si la population préférerait payer l'amende ?
FAUX : les jardins familiaux (n° spécial PLU) ne sont pas sanctuarisés par le SDRIF qui donne juste un avis consultatif. Comment croire s'il y a des éléments biaisés ?
La construction d'un immeuble IMPOSSIBLE sur l'emplacement Léon Maugé : 1- donation à la commune en 1930 de M. de Perthuis pour "un square pour les enfants" 2- cahier des charges du lotissement

Comment signaler son accord aux proposition Menoret, Maugé, Europe, Bua ?
On dit vouloir rajeunir la ville et on détruit 2 terrains pour les jeunes. MERCI POUR CE MOMENT !!
Le square Léon Maugé fait peine à voir en l'état. Mieux vaut une petite résidence harmonieuse et préservant 3/4 de verdure plutôt qu'une surface bitumée.
Pourquoi tant de haine envers les jeunes et le terrain du Bua ?
MAUGE - schéma avec la légende suivante : parking sous-terrain collectif + parc + densité 3 ou 3 étages sur le trottoir, 4 à la limite ? En 20/30 ans, il change.
"Square Léon Maugé" : la mairie sait que l'emplacement est de 4 000 m ² . Donation avec charges pour un square pour les ENFANTS. La commune ne peut pas passer outre sans une action triple en justice lourde et impossible.
Déplacer la déchetterie trop petite et faire un bel immeuble en conservant les jardins et le terrain du Bua.
Comment concilier la "priorité au végétal, aux parcs et jardins, aux lieux aérés" et détruire des terrains de jeux, espaces aérés pour les jeunes et les petits ?? OAP - BUA & MAUGE
Les colotis du "Beau site" s'opposent à l'utilisation des 4000 m ² pour autre destination que le square pour ENFANTS. Et pourquoi pas un morceau de l'HEXAGONE ?
Faire un beau projet avec la maison du maire, qui se dégrade !
Prendre la parcelle des jardins ouvriers et y mettre des logements, déplacer les jardins ouvriers sur le site du Bua.
Au regard de l'enquête publique et des propositions des Verriérois, quelles sont les autres zones de construction. Que la mairie envisage en dehors des 5 zones proposées actuellement ?
Reprendre le principe des périmètres concernés qui sont trop larges et éloigné des petites opérations.
Comment peut-on faire valoir que le square Léon Maugé est peu qualitatif alors même que la municipalité n'a rien fait pour l'entretenir ni le rendre attractif ?
Continuel MENSONGE sur le square Léon Maugé. La mairie parle de la partie arborée aux frais des riverains il y a 30 ou 40 ans ! Et nous laisse croire que dans sa générosité elle l'agrandira !! En construisant un immeuble !! Voire plusieurs.
OAP du Bua : comment réussir à la fois la construction de logements, la préservation d'un terrain de jeux et une "ceinture verte" ?
REFAIRE SAVOIR à Monsieur le Maire que si la partie dallée est dégradée, il tient à la commune de l'entretenir ! sur le "square" Léon Maugé.
Square Léon Maugé. Quand il y a essai de changement de destination d'un DON fait à une commune, la jurisprudence est très claire et empêche cette tentative !!
Accueillir plus de 2000 nouveaux habitants et supprimer 1 square (Maugé) et un terrain de jeux et foot (Bua). Quelle cohérence ??
Ce n'est pas l'arrangement du Square L. de Vilmorin qui permettra aux riverains du Beau Site d'en profiter pour leurs enfants. Alors qu'ils ont le leur dans le Beau Site. Problème d'accès ?
Schéma avec légende : BUA : terrain sport - 3 étages, 5 maisons de ville, 45 appartements. ELEV. Parking, entrée terrain.

Le Bua = square des Gros Chênes. Chaque année référencée comme équipement public (sport) et vous voulez le détruire. Où est la logique ?
Le Bua dit square des Gros Chênes est un des terrains de jeux les plus fréquentés de Verrières ! Promenez-vous, vous verrez.

Tableau Constructions du 20 septembre

Petites parcelles non constructibles vont-elles devenir constructibles ? Le jardin deviendra une allée.
C'est quoi le projet au Moulin de Grais ? Déjà trop dense.
Pourquoi ne pas exproprier l'office notarial (Bd Foch) pour y construire un bâtiment de logements sociaux ?
389 logements sociaux sur 1455, c'est pas insuffisant ? Est-on obligé de nous limiter aux 25 % ? C'est dommage qu'il y ait eu peu de participants lors des 1ères concertations du PLU. Merci.
FOCH. Nature du sol - impact sur les fondations pour sous-sol des immeubles. Aucune prévision de coût. Hauteur maîtrise ? Explications.
Comment maîtriser la construction de logements privés quand l'architecte recruté pour concevoir le projet est aux Bâtiments de France ? Juge et partie.
Comment voulez-vous faire autant de logements en limitant la hauteur donc le nombre d'étages et laisser des espaces libres de construction pour le cadre verdoyant de la ville ?
Quelle est la hauteur des nouveaux logements sur parcelle "Primmo Renard - Place de l'Europe" ? A côté de l'arboretum et résidence Les Buissonnières - max 3 étages pour une urbanisation maîtrisée !
Les travaux menés pas Emmaüs à la résidence de Grais n'ont jamais fait l'objet d'information préalable. Or il y a des modifications importantes qui concernent les riverains = PAS DE CONCERTATION. Une augmentation prévue de logements sociaux diminuera la mixité dans ce secteur et sera contre productive !
Comment et par qui sont attribués les logements sociaux ?
Pourquoi les jeunes et les gens en difficulté sociale ne sont pas présents ce soir ?
Quelle est la liste exhaustive des terrains disponibles sur la commune ?
OK pour reconstruire une zone de la poste, Intermarché, Notaire avec logements en étages, commerce, RDC.
Existe-t-il une concertation dans la densification avec les villes avoisinantes ? Antony, Châtenay Malabry ?
Pourquoi laisser le notaire occuper un grand terrain qui aurait pu accueillir nombre de logements. De plus, sa construction n'est pas du tout dans le style architectural de Verrières. A reconstruire.
Est-il exact que le projet de reconstruction de logements sociaux de Grais va augmenter de 50 logements le parc d'habitation de Grais ?

J'ai entendu parler d'une extension de la Cité de Grais ?
Projet Moulin de Grais. Pouvez-vous détailler le projet de réhabilitation/destruction/reconstruction de la cité de Grais.
Pourquoi faut-il densifier et pourquoi cette densification se ferait-elle au détriment des espaces publics (tel le terrain du Bua) ?
Existe-t-il un projet de construction de logements sur les parcelles sous la cité de Grais ? En face du Moulin.
Les projets de construction du PLU seront-ils tous limités en hauteur (moins de 12 mètres ?) petites maisons ou petits immeubles ?
Quel est le projet sur la parcelle Dieudonné ?
Soyez plus explicites sur le projet de la résidence de Grais. Le secteur est déjà bien fourni en logements sociaux. En est-il prévu d'autres ?
Périmètre d'études. Pourquoi n'avez-vous cité que 5 projets sur les 8 figurant pages 10 et 11 du Hors Série (cité de Grais - Place de l'Europe) ?
Quid de la parcelle Dieudonné ?
A Grais. Un bâtiment doit être détruit. Les nouvelles constructions ne seront-elles que pour reloger les habitants de ce bâtiment ?
Pourquoi concentrer la majorité des constructions sur le boulevard Foch, ce qui va dénaturer l'esprit Village de Verrières ?
Place de l'Europe ? Quelle réflexion !
Pourquoi n'aborde t-on pas ce soir Place de l'Europe - Secteur de Grais ?
Zone du Bua : nombre de logements envisagés ? % logements sociaux ?
Les décisions de construction semblent être prises que par la Mairie alors qu'il s'agit d'une prérogative des propriétaires ? Comment protéger ce droit imprescriptible de la propriété ?
Quelle est la hauteur max des logements prévus boulevard Foch ? 2 ou 3 étages max et un peu d'espace autour.
Pourquoi se focaliser sur la division parcellaire, qui concerne peu de constructions par rapport à l'enjeu total en nombre de logements ?
Les impératifs réglementaires sur le nombre de logements sont excessifs dans une zone déjà très dense. Ils doivent être renégociés à la baisse.
Proposition = reconstruire bibliothèque du Moulin de Grais en positionnant la bibliothèque au RDC et 2 étages de logements + terrain libre adjacent.
Urbanisme de la zone près du Passage du Village = pourquoi ne pas avoir considéré cette zone "hypercentre" qui est centrale donc logiquement plus "densifiable" ?
La loi Elan qui vient d'être votée donne 15 ans de plus aux communes pour remplir aux conditions de la loi ALUR : VLB ne doit-il pas attendre ?
Pourquoi restreindre les divisions parcellaires dans tous les secteurs pavillonnaires alors que l'objectif et l'obligation du PLU est de densifier ? Si on densifie dans certains secteurs pavillonnaires, on peut éviter la construction de quelques immeubles collectifs !!
Quelle est la proportion de migrants qui vous seront imposés par la nouvelle loi ?

La division de parcelles n'est pas une anarchie : chaque nouvelle maison donne lieu à un permis qui respecte les obligations posées.
Vu les obligations imposées par l'État. Il faut faire le PLU. En venir à des immeubles pour avoir une densification en hauteur (le Clos existe déjà !) peut-être moins hauts. L'environnement va prendre un coup, mais tant pis ! Démolir des vieux immeubles hors d'âges. Faire des parkings souterrains.
Faire en sorte de respecter la loi SRU et limiter la concentration.
En cas de non accord sur le PLU, conséquences ? Pénalités, décision autoritaire de l'État ? pour imposer des logements sociaux !
Vous avez dit vouloir revoir le PLU pour éviter la division de parcelles (diminution du COS) mais même s'il y a construction d'immeuble, cela n'empêchera pas aux propriétaires de diviser leur parcelle.
Tout le monde est d'accord pour construire des logements sociaux mais il faut les répartir et ne pas créer des concentrations 50 % c'est trop.
Mixité : A-t-il été pensée la possibilité de réhabiliter la Maison Fournier en logements sociaux ?
Comme cela a été évoqué dans la soirée, on aimerait connaître la totalité des terrains disponibles pour construction éventuelle.
Répartir le logement sur la ville : un engagement à tenir !
Est-ce que des logements étudiants peuvent être comptabilisés comme logements sociaux ?
Étude quantifiée du besoin en logements sociaux par catégorie (nombre de pièces).
Logements sociaux = oui. Répartition équilibre et respect du ratio 30 % (pas de ghetto).
Répartir les constructions sur plusieurs 2 ans pour éviter les désagréments d'une concentration d'habitat (circulation, engorgements, ...)
Pourquoi ne pas accueillir des cités étudiantes ?
Mixité. Qui définira les % entre étudiants, personnes âgées et personnes à revenus modestes sur 25 % de logements sociaux ?
Prévoyez-vous de réduire le % de logements sociaux par bâtiments car > 25 % créé des conflits entre résidents.
Logements sociaux : Quel est le % de logements sociaux qui sera maîtrisé par la Ville afin de privilégier les jeunes verriérois dans l'accès à ces nouveaux logements.
Quel est le rationnel des 1544 logements décrétés par l'État dans ses objectifs imposés ?
Quel est le taux actuel de logements sociaux sur Verrières ?

Tableau Construction du 22 septembre

Logements sociaux : pourquoi ne pas construire des petites structures de logements sociaux= à la place de la PMI, Immeuble agence Primo Renard, maison où se trouve la Police Municipale ?
Pourquoi la Maison Fournier n'est-elle pas transformée en logements sociaux ? Le maire montrerait l'exemple
Combien de logements sociaux prévus dans le programme rue de l'Église ?
Constructions individuelles : quelles sont les règles applicables aujourd'hui ? "ancien Plu" ou loi ALUR ?
Objectifs de densification : secteur pavillonnaire aux grands terrains. Effectuer une simulation de l'impact de division des "grands" terrains pour permettre de nouvelles maisons individuelles
Logements sociaux : pourquoi ne pas réaliser de petites constructions dans la Maison Fournier type "cœur de ville" ? Plusieurs petits immeubles pour éviter de détruire des zones existantes et répondre à la loi Duflot
Logements sociaux : 13 logements sont en cours de construction rue de l'Eglise. Pourquoi n'y a-t-il pas de logements sociaux ? Où est la cohérence avec la loi ?
Division des parcelles : est-il possible de geler les projets jusqu'au prochain PLU ?
Divisions verticales oubliées/omises du PLU actuel (division parcellaire)
Constructions individuelles : est-il envisageable d'interdire dans le PLU la construction de maisons à toit plat qui ne correspondent à aucune particularité régionale ?
Peut-on considérer une moyenne sur la communauté de communes ?
Quid d'un type de logement participatif intergénérationnel ?
En quoi la définition d'un nouveau PLU empêchera la division des parcelles rendue possible par la disparition du COS ?
Comment seront prises en compte les résultats des études de faisabilité dans la concertation ?
Peut-on construire des logements au 6-8 boulevard du Maréchal Juin derrière l'arrêt de bus "les Grillons" ?
Répartition des logements sociaux (1,2,3,4 pièces)
Quid du grand terrain à la Croix Belle Avoine ? Il y a de quoi construire !!
Risques et avantages de construire des logements sociaux ?
Nature du projet de construction sur parcelle Dieudonné. Nombre de logements et taille des immeubles
Qu'est-ce qui justifie autant de mensonges et cachotteries de la mairie sur ce PLU ?
Constructions individuelles : quels sont les moyens de vérifier le respect des permis de construire ?
25% de logements sociaux : de quoi sont-ils constitués ? Quelle répartition ? Les logements étudiants en font-ils partie (plateau de Saclay) et en quelle proportion ?
Quelles sont exactement les propositions d'implantation du commissaire enquêteur ?
Le jardin qui était il y a peu un tennis n'est jamais fréquenté. On y passe presque tous les jours. Pourquoi ne pas y construire ?
Quid de la parcelle Dieudonné ?

Pourquoi construire autant de logements sociaux en sachant que cela détruira l'harmonie de notre ville ?
Pourquoi le maire ne présente pas une étude sérieuse du nombre de logements sociaux qui est l'objectif 2025 ?
Pourcentage de logements sociaux à la main de la mairie ?
Projet de construction sur la parcelle Dieudonné ?
Concernant le stade des Gros Chênes, comment pensez-vous faire circuler les voitures ? Où allez-vous trouver l'espace en cas de construction de 68 logements ?
Combien de logements sociaux manquent à Verrières pour répondre en 2025 aux exigences de la loi SRU/ Duflot ?
Comment être sûrs que les logements sociaux pourront servir aux étudiants du plateau de Saclay ?
Place de l'Europe : une soixantaine de logements envisagés = comment éviter de grands immeubles pour tant de logements sur la surface envisagée et respecter l'objectif de petites structures pas trop denses ? Etude d'impact sur la circulation ?
J'ai compris que les habitations du square Léon Maugé seraient bourgeoises. Aucun logement social ? Je continue à poser la question d'éventuels logements (en mixité) sur l'espace de l'ancien maraichage à l'ouest (en face de la Croix Belle Avoine)... Même s'il faut revenir sur la non constructibilité
Est-il prévu de faire un diagnostic fin des potentialités de construction ?
Etude de construction carrefour de l'Europe
Quels bâtis existants à requalifier ?
Que sont les habitations bourgeoises ?
Quelles parcelles non citées actuellement dans le projet de PLU seraient disponibles ?
Peut-on avoir une position argumentée de l'équipe municipale par rapport aux alternatives proposées par les différentes parties consultées ?
Quid des alternatives du commissaire enquêteur ? Publication des études sur les nouveaux sites. Quid du recensement des nouveaux sites ?
Pourquoi ne pas recenser les zones disponibles ou susceptibles de l'être pour réhabilitation ou construction avant de rebâtir le PLU ? Pourquoi ne pas réhabiliter l'espace Malraux en logements ? Quel avenir pour ce bâtiment suite au départ de l'école de musique ?
Carrefour de l'Europe. Réhabilitation de l'immeuble de bureaux en limite de la résidence du Grand Clos ? Inquiétude cette réhabilitation dépasse la surface construite actuelle et apporte nuisances (moins d'ensoleillement, vis-à-vis) en particulier pour les bâtiments situés au 2,3 square du Cèdre et 3 square des Paulownias. Demande que le conseil syndical du Grand Clos soit informé des projets fournis par les futurs promoteurs. Remerciements
Favoriser les logements sociaux avec accession à la propriété de manière à responsabiliser au maximum les habitants de ces logements et éviter les dégradations....
La démarche des petits pas n'est pas forcément "anarchique". Les grands projets ne sont pas obligatoires même si on a bien compris qu'ils ont la préférence des promoteurs

Revoir l'article sur les divisions parcellaires pour éviter dans tous les cas des constructions en limite séparative que ce soit des divisions parcellaires horizontales ou verticales par rapport à la voirie
Plan de la ville avec habitats sociaux. Peut-on avoir un plan de ville avec les zones actuelles d'habitats sociaux ? Il serait pertinent de veiller à une "contribution" équilibrée entre les quartiers
J. CAPELLE. Au lieu de viser 25% de logements sociaux, restons sur 21 à 22%. Les Verriérois sont prêts à payer les pénalités comme dans les autres communes. M. le Maire n'a pas évoqué cette possibilité.
Si mixité logements sociaux/privés, quid de la répartition ? Et de l'entretien ?
Max 30% de social par résidence. Max 20 logements par bâtiment
Est-ce l'occasion de mieux maîtriser l'éligibilité au logement social (abus de clientélisme/ foyer de délinquance...) ?
Pourquoi empêcher la division parcellaire et dans le même temps, vouloir détruire des maisons pour construire des immeubles ? Si un propriétaire veut céder une partie de son terrain, pourquoi l'en empêcher ?
Peut-on identifier et situer sur un plan les parcelles du carrefour de l'Europe comme possible pour l'association des Amis de la Bièvre ? Il faut tenir compte dans ce cadre des difficultés de circulation du carrefour de l'Europe aux heures de pointe.
Elargir les zones où il sera possible de construire des immeubles si plusieurs parcelles sont continues et en vente.
Combien y a-t-il de logements sociaux parmi les 13 logements construits actuellement rue de l'Église ?
Dans le hors-série spécial PLU, vous dites qu'il faut répartir les logements sociaux de manière équilibrée sur l'ensemble du territoire. Pourquoi augmenter le nombre de logements sociaux dans la résidence de Grais qui en contient déjà beaucoup ?
Il serait souhaitable que les logements sociaux soient répartis dans les différents quartiers de Verrières
Il faut des logements sociaux, répartis dans les différents quartiers et non groupés. C'est ce qu'on appelle la mixité sociale
Double discours. Je ne retrouve pas les valeurs exprimées par la mairie dans les permis de construire accordés. Respect environnement, densification, stationnement
80% des logements sociaux ne sont pas attribués par la ville et donc à des personnes non verriéroises
Le Maire doit refuser toute augmentation du nombre de logements sociaux à GRAIS par l'intermédiaire d'Emmaus. Sinon, s'il laisse faire Emmaus, il se contredit sur toute la ligne: « répartition sur Verrières, mixité sociale..... »
Présentations du PLU très lénifiantes mais le nouveau PLU doit-il faire oublier certaines rues et trottoirs dans un état lamentable : voie de l'Aulne et autres dangereux pour le 3ème âge
Prendre en compte dans le PLU les contraintes et respect des parcelles en angle de rue. Pas de restriction actuellement dans le PLU. Pas de construction en limite séparative

Il existe différents types de logements sociaux. On peut décider de choisir d'aménager des logements peu nuisibles à l'environnement
Il faudrait veiller à une répartition des nouveaux logements sur l'ensemble de la commune (petites structures) et non concentrer sur peu de zones
Certains terrains anciennement maraîchers aujourd'hui à l'abandon ne pourraient pas servir à construire des logements ?
Y a-t-il des terrains constructibles qui ont été requalifiés non constructibles ? La liste des terrains constructibles est-elle disponible ?

Tableau Mobilité du 20 septembre

Comment gérer les flux de circulation ?
Quelles sont les solutions envisagées pour réduire l'impact de l'augmentation du Trafic ?
Comment gérer les flux de circulation s'il y a de nouveaux logements sur le square Léon Maugé ?
Quel est le plan pour favoriser les déplacements en vélo, trottinettes électriques... ?
C'est déjà impossible de quitter Verrières le matin ! Vous envisagez la circulation ?
Quel aménagement pour faciliter la sortie de la ville en voiture ?
Il faudrait commencer par régler le problème de circulation aux heures de pointe avant d'accroître la population, 25 minutes pour 700m vers A86 le 18,09,2018 ?
Quelles sont les réflexions concernant la mobilité "douce". Accès au RER via Vélib ou autre ?
Que prévoit le PLU pour améliorer la circulation pour entrer et sortir de Verrières (notamment bouchons A86) ?
Besoin de logement pour les ingénieurs travaillant à Saclay(=) comment aller à Saclay aujourd'hui en transport en commun ?
Les 70 entreprises des petits ruisseaux vont où ?
Qu'est-il prévu pour améliorer la sortie en voiture de Verrières (coté Sophie Barat/A86) ?
Pourquoi n'y a-t-il pas une nouvelle gare Massy Verrières qui permet d'accéder à 2 RER ?
Les sorties de Verrières encombrées y compris dans l'offre de transport en commun : Quelles solutions avec 1400x3 à 4 pr en plus ?
Comment améliorer la sortie de la ville le matin ? Accès saturé entre 7h30 et 9h30. Ça ne va pas en s'améliorant
Logements prévus = familles supplémentaires = déplacement encore pire que la situation actuelle. Tenir compte plan Verrières tout en longueur ? Amblainvilliers = Antony circulation infernale matin et soir
Comment résoudre le problème de circulation dans VLB ? Aujourd'hui à 8h il faut 1/2 h pour en sortir. Quid avec 1400 logements en +

Quel plan de déplacement pour Verrières ? (voiture et transports en commun non polluants et non bruyants)
Qu'est-il envisagé pour améliorer la circulation à Verrières (en voiture, à pied, à vélo, et en transport en commun) ?
En matière de transport en commun qu'est-il prévu pour accompagner la hausse du nombre d'habitants ?
Qu'a-t-il été prévu pour gérer la hausse du trafic routier ?
Comment avez-vous prévu de gérer l'afflux de circulation depuis Foch ?
Les stationnements manquent déjà que pourra-t-on faire après ?
Est-il prévu une navette pour la gare RER ?
ON VEUT des transports collectifs FREQUENTS PASSANT partout et desservant les gares
Vous souhaitez ouvrir la ville aux jeunes, aux étudiants, comment pensez-vous qu'ils vont se déplacer, les moyens de transport étant limités ? Cette ville ne les intéresse PAS !
30 mns pour atteindre la A86 à 7h45 aujourd'hui. Combien demain ?
STATIONNEMENT Comment est-il possible de parler de parking souterrain quand on sait que l'on ne peut pas creuser dans Verrières ? Parkings le plus souvent semi enterrés !
Y a-t-il des transports prévus pour desservir la gare RER de Massy Verrières ?
Comment Gérer les flux de circulation ? Les transports en commun ?
Stationnement centre-ville ... peut aller près des écoles = catastrophiques acceptable à " minuit" voir à "mi- après-midi mais catastrophiques aux périodes d'entrée et sorties scolaires qui ne durent pas "1 minute" Voir le "B....." au carrefour des Gros Chênes avec suppression des places de stationnement qui conduit à de grosses difficultés pour les quelques commerçants de ce carrefour (livraisons et autres)
Aucun projet pour les infrastructures : routes (déjà en mauvais état), écoles, transports, stationnement, etc...Quelle étude concernant les nappes phréatiques ? Quelle étude des risques ?
Au-delà de l'accueil à venir de nouveaux habitants comment a été étudié le développement des réseaux de transport et les déplacements des véhicules (risque engorgement) ?
VLB est saturée avec des temps de sortie augmentée le matin. Existe-t-il une évaluation du trafic ?
Des études ont-elles été menées sur les impacts sur la circulation avant de densifier l'urbanisation de la ville (qui est mal desservie par les transports en commun) ?
Amélioration de la circulation vers A86 depuis Av Georges Pompidou mais aussi rue des Grillons (Sophie Barat)
A quand, une vraie circulation réservée aux cyclistes de + en + nombreux

Quid des transports en commun et du plan de déplacement ?
Quelle prise en compte de l'implantation de connexion aux transports type tramway/RER ou Mobilité rapide sur Antony gare ?
Pas assez de transport et de pistes cyclables
Et les transports en commun ?
Où avez-vous prévu de créer des places de parking ?
Etude/ amélioration des flux de mobilités des enfants /adolescents Sophie Barat =) centre
Quid du parking dans le centre ville?
PROBLEMES DE CIRCULATION VERS A86
Trop de bouchons pour sortir de Verrières
Comment fluidifiez la circulation ?
Beauté et cohérence d'un carrefour des Gros chênes Sans concertation
Comment réguler les voitures supplémentaires générées par les logements supplémentaires ?
Est-il prévu une augmentation des parkings au prorata de l'augmentation de la population ?
La densification des zones choisies va rendre insupportable la circulation pour tous (près des zones et dans la ville)
<u>Mobilité Plan vélo... ok mais couloirs en contre sens de circulation =) absurde et dangereux=) construction de voies spécifiques</u> <u>Vélo Oui Mais RESPECT des signalisations routières et code la route</u>
CIRCULATION AVENUE FOCH
Comment la circulation déjà abondante à Verrières va-t-elle être gérée ?
L'urbanisation incluant + d'immeubles + de parcelles afin de respecter la loi =) quel est le plan associé permettant une fluidité de la circulation et éviter des embouteillages ?
Quels transports supplémentaires sont-ils prévus + fréquences RER + de lignes bus + pistes cyclables ?
Quid de la circulation dans la Zone du Bua déjà très chargée ?
Circulation aux heures du matin et du soir !!! Attention à la densification
Comment prévoir des différentes modalités de déplacement Complémentaires ?
La rue Jean Jaurès est déjà saturée le matin. Envisagez vous la construction d'immeubles dans cette rue ? La circulation deviendrait impossible (cf parcelle de Mr Dieudonné)
Peut-on savoir quand le PLU sera définitivement arrêté ? Quel projet pour la rue d'Estienne d'Orves?
Comment pensez vous fluidifier la circulation pour sortir de Verrières ?
Quid de la circulation future après la densification prévue ?
Pourquoi n'impose -t-on pas aux propriétaires de pavillons de garer leurs véhicules dans leurs garages. En fait les garages servent de pièces d'habitation.
Comment solutionner la sortie de VLB vers l A86 le matin et l'entrée de VLB le soir?

Pourquoi ne pas obliger, comme certaine ville à avoir un portail automatique pour inviter au stationnement privé ?
Pitié ne cédez pas à la mode des chicanes et casse vitesse aux extrémités de VLB. On ne peut plus ni entrer ni sortir ! (matin et soir)
Pourquoi empêcher aux extérieurs de traverser la ville et en parallèle densifier notre circulation ?
Des aménagements de voiries concertés avec les riverains, c'est mieux
Remettre les stationnements en centre ville rue d'E d'O
En densifiant de nouveaux habitats élargissez-vous les rues pour anticiper le flux plus important de la circulation automobile ?
Plusieurs fois j'ai renoncé m'arrêter faire des courses au C.C.Prés-Hauts, faute de place de stationnement.
AMENAGEMENT DES TRANSPORTS VIS AVIS DES PROPOSITIONS DES 5 ZONES NON EXPLICITEES
Comment allez-vous améliorer la circulation? Pensez-vous élargir les rues ? Ce qui paraît impossible. Verrières est bloquée par la circulation le matin et le soir.
Quels aménagements sont prévus au niveau de la circulation automobile pour accompagner l'augmentation de la population ?
Visibilité sur l'évolution des transports en commun pour résoudre les problèmes de circulation déjà existants.
Pensez vous élargir les rues ? Augmenter la fréquence des bus ?
Rapport de la MRAE sur les impacts sur l'environnement <u>laisse de coté</u> l'impact majeur sur l'augmentation du flux sur le Bld FOCH.
Qu'est il prévu pour prendre en compte l'augmentation de la circulation au centre ville avec les milliers de familles en plus?
La construction de nombreux logements sur le boulevard Foch va saturer la circulation et entraîner des nuisances sonores.
Quid des commerces actuels ? Devenir de la rue principal de VLB ? Combien de logements sociaux et où ? Circulation dans VLB ?
Si plus de constructions dont des personnes vivant à Verrières, il faudrait améliorer, créer plus de transport collectifs pour joindre les gares RER ex celle fr MASSY VERRIERES ? Des minibus comme à Massy
Il faut choisir une répartition des zones à urbaniser en privilégiant une répartition périphérique qui évitera l'engorgement de l'axe central de la ville Bld Foch.
30 minutes pour sortir de la ville actuellement le matin 1h 2h après les constructions des immeubles
Suppression de square , terrain de jeux où est le mieux vivre à Verrières?
Transport C'est bien gentil de vouloir densifier la ville mais les sorties, notamment vers l'A86 sont déjà sur saturées le matin. Qu'est-il prévu?

Le projet Verrières est idéalement placé pour diversifier les infrastructures types pistes cyclables.
Circulation à revoir à Sophie Barat le matin et le soir
Doit trouver des alternatives au tout voiture. Soyez ambitieux. Intégrons cette donnée dedans
Quelle place pour les deux roues ?
Quelle place pour le Vélo ? A l'air du réchauffement où l'on voit que l'on...
Transport vers les zones d'emploi, comment augmenter l'offre des transports inter banlieue et vers Paris et le plateau de Saclay.
Plan de circulation dans la ville: *centre ville (mairie marché) voies à sens unique * sorties de Verrières vers Paris *voies a sens unique pour éviter le croisement
Etudier et améliorer la densification de la circulation et des stationnement dans le quartier du Beau Site
<u>Les règles du SDRIF ne peuvent être identiques entre Verrières et les villes comme Antony, MASSY, PALAISEAU, IGNY, et Chatenay Malabry qui ont des structures et équipements en matière de transport en commun pouvant absorber les augmentations de flux.</u>
Où faire passer le tunnel?
Quelle évolution des voies de circulation (déjà saturées matin et soir) pour accompagner la création des nouveaux logements ?
C'est bien d'exiger des places de parking à la construction des pavillons mais ensuite une grande majorité des voitures restant dans les rues (c'est moins fatigant !!!)

Tableau Mobilité du 22 septembre

Combien de places de stationnement sont-elles prévues par nouveau logement sachant qu'il est déjà difficile de sa garer à VLB ?
Comment voulez-vous aménager autant d'espaces de stationnement ?
Comment vont être gérés les flux de circulation (saturation déjà évidente aujourd'hui) ?
Y aura-t-il des places de parking pour les riverains dans les nouvelles constructions ?
Quelles sont vos réflexions sur la circulation ? Il devient très difficile de sortir de Verrières.
Quelle révision des routes sous-dimensionnée prévue ?
Transports publics : un grand parking public à proximité de Massy-Verrières ?
Avec l'augmentation de la population, quelles conséquences sur : la circulation et surtout les sorties de Verrières (déjà bien encombrées) ? L'accueil scolaire des familles arrivant : capacité suffisante ?
Circulation : Obligation de revoir le plan circulation. Vraisemblablement, mettre toutes les rues en sens unique.

Comment les transports vont-ils évoluer en cohérence avec la densification de l'habitat ?
Quel stationnement en sous-sol inondable ? En surface surchargée ?
Chasser les voitures, c'est bien mais pourquoi ne pas mener une vraie politique en faveur des vélos ? On veut de vraies pistes cyclables.
Quelles sont les marges d'accès prévues pour sortir de Verrières, aller à Paris et dans d'autres zones d'activités ? (actuellement, saturation totale des transports en commun et des voies d'accès)
Y aura-t-il des prises pour les voitures électriques ?
Quid des anciennes places de stationnement AutoLib ? Quel coût reste à la charge de la commune dans cette opération ?
Quelles conséquences du PLU sur la rue de Paris (déjà trop bruyante à cause des voitures) et le quartier d'Amblainvilliers ?
Comment pensez-vous résoudre le problème du surcroît de circulation, de stationnement et de sécurité à la sortie des nouveaux lotissements si le réseau n'est pas réadapté ?
15 / 20 minutes pour sortir de Verrières aujourd'hui. Quels projets pour fluidifier ou éviter une congestion aggravée ?
Encore + de logements = encore + de circulation : Quid de l'aménagement de l'entrée de la N118 et N444 ? Une seule voie d'accès déjà saturée à 7h du matin. Etudes avec les villes voisines et la Région pour améliorer les voies principales de circulation et les transports en communs. Avec l'urbanisation du Plateau de Saclay, c'est impératif !
Quels aménagements pour circuler en vélo en sécurité ?
Circulation : Le quartier de l'Eglise est saturé de voitures : Projet Dieudonné absurde ?
Au Bua, circulation, On ne peut pas se croiser avec le Paladin à ce jour. Comment faire avec 100 véhicules de plus ?
Une concertation menée en 3 mois (sept-nov 2018), est-ce bien de la concertation ?
Attention aux pollutions diverses (gaz d'échappement, bruits...) dans les secteurs où la circulation est déjà trop dense (boulevard Foch en particulier).
Parkings collectifs : Pas une entrée de chaque bâtiment comme les maisons de ville dans le centre de Verrières
Il faut prévoir dès le départ suffisamment de places de parking par logement construit (y compris par logement social) avec obligation de payer la ou les places avec le logement (propriétaire comme locataire).
Densification uniquement au contact des lignes du bus, voies dédiées aux vélos, Pas ailleurs !
Des logements sociaux supplémentaires à Grais : plus de monde, plus de voitures, plus de circulation, moins de places de parking ... (1 parking /2 logements sociaux)
Construction 1 place par logement / A Verrières 2,7 voitures par foyer : Où stationner les 1500 à 2000 voitures supplémentaires ?
Les infrastructures sont déjà saturées à raison d'une ou deux voitures par logement. Cela s'annonce un enfer !

Mobilité à améliorer, parking très difficile, il faut éviter la voiture, comment ? Certains quartiers ne sont pas desservis par les transports en communs, vélos difficiles pour personnes âgées.
Comment garantir une circulation fluide alors que vous dites que vous ne maîtrisez pas les entrées et sorties de la ville ?
Le PLU doit prendre en compte les problèmes de circulation (voiture, transport en commun, vélo ...) Aujourd'hui, certaines personnes renoncent à habiter Verrières car trop de temps est nécessaire pour joindre les gares RER.
Faire une vraie étude pour fluidifier la circulation (durée optimale des feux ...)
Circulation déjà saturée aux heures de pointe, sur le boulevard Foch jusqu'à la limite d'Antony. De nouvelles constructions sur ce secteur rendront la situation impossible, tant pour les automobilistes, les transports en commun que pour les pollutions diverses vis à vis des habitants déjà nombreux sur ce secteur (bruits, gaz d'échappement...).
Aujourd'hui, 30 minutes pour atteindre l'A86 le matin. Demain, avec 2000 Verriérois en plus, combien ?
Problèmes de circulation au Carrefour de l'Europe. Le bus le matin met un temps fou en direction d'Antony. Ajouter des logements dans ce quartier rend la circulation impossible.
Black-out total sur les conséquences en matière de circulation et d'accès aux transports en commun dans une ville déjà saturée à la voirie médiocre.
La sortie de Verrières vers Chatenay Antony est totalement saturée tous les matins des jours ouvrés. Le projet de PLU ne fera qu'empirer cet état de fait. Qu'avez-vous prévu ?
Comment va-t-on circuler dans VLB avec tous ces nouveaux habitants ?
Quel plan de circulation ?
Quels sont les projets pour réduire l'engorgement de la sortie de Verrières le matin en direction de l'A86 / Sophie Barat, surtout si l'on projette de construire le Carrefour de l'Europe.
Plus de logements, c'est plus de voitures. La circulation est déjà saturée aux sorties de Verrières. Qu'en sera-t-il à l'avenir ?
Bus Shopping samedi matin : Carrefour de l'Europe <=> Amblainvillers Fréquence avec bus RATP 5 min partie / 12 min partie
Les nouveaux logements doivent avoir 2 places de parking par appartement et qui ne doivent pas être vendues ou sous-louées.
Places de parking par logement : ne pas imposer de nombre minimum afin de limiter le nombre de voitures
Places de parking : considérer un arrêt de bus comme une gare pour le nombre minimum de places de parking
Limiter le nombre de places de parking public et privé, c'est limiter le nombre de voitures et la circulation

Tableau Expression libre du 20 septembre

Pourquoi appliquer 1 vision environnementaliste (intensifier là où il y a déjà des constructions) alors qu'il existe une réserve foncière ?
Pourquoi tant d'erreurs dans le texte du PLU fait par Urballiance : localisation, surface.
Quel est le coût de l'étude d'Urballiance pour le PLU ?
Pourquoi ne pas attendre 2022 et laisser parler les urnes ?
Pourquoi ne pas avoir lancé des études d'impact plus larges (échelle de Verrières et avoir attendu le résultat avant d'avancer ?
Pourquoi ne parle t-on pas du secteur Dieudonné ?
Mme RIDEAU - Asso Les Amoureux du Village de Verrières nous dit : Ancien PLU : 15 ha à urbaniser. Nouveau PLU : 0,3 ha à urbaniser. Si vrai !!
Y a-t-il un projet pour la parcelle Dieudonné? Si oui, les arbres centenaires seront-ils préservés ?
Dans le RP du PLU, il est indiqué P337 : créer un espace de loisirs et de détente à destinations des Verriérois. Pourquoi dans ce cas supprimer un terrain de jeux très utilisé ?
Qu'en est-il des terrains "libres" privés ? Le promoteur a-t-il fait des propositions ?
Qu'est ce qui est prévu en termes d'infrastructures (écoles, équipements sportifs) pour absorber cette augmentation de la population ?
Ce terrain aurait pu héberger beaucoup de logements sociaux.
Commerces centralisés et Grais ? RIEN. Amblainvilliers ? RIEN. Aucune prévision de coûts. Pendant 5 ans impossibilité de vendre = dévalorisation.
Pourquoi Place de l'Europe ? Sur la déchetterie ? Sur les jardins familiaux ? Croix Belle Avoine ?
Y a-t-il une étude sur les transports en commun dans Verrières (amélioration).
Votre choix des lieux de construction est-il définitif ? Peut-il être modifié ?
A l'issue des 4 interventions des associations, les animatrices, facilitatrices ont dégagé une série de questions auxquelles la mairie n'a pas répondu. Merci de répondre en réunion à ces questions, vous avez 20 mn pour cela !
Pourquoi avoir accordé des constructions démesurées sur le terrain Lucas, en contradiction complète avec votre objectif.
A quoi sert cette réunion ? Tout ce que nous avons à exprimer a été précisé au commissaire enquêteur.
25 % de logements sociaux. Pourquoi ne pas répartir ce taux sur la communauté d'agglomération. Certaines communes ont plus de terrains vacants.
La ferme Ménoret fait partie du Beau Site. Donc pavillons avec verdure et non des bâtiments collectifs.
Pourquoi figer les terres en espaces naturels alors qu'il faut densifier ?
Pourquoi ne pas parler du secteur de la Vallée à la Dame ?
Pourquoi ne pas repartir à zéro au lieu de rester sur les 5 zones ciblées pour les logements ?

Qu'est ce que la ville est aujourd'hui prête à revoir sur le projet de PLU ? Quelles avancées depuis le 11 avril 2018 ?
Allez vous protéger les arbres classés de la parcelle Dieudonné ?
Pourquoi tant de mépris envers les Verriérois ?
Pourquoi ne pas utiliser les terrains de la place de l'Europe (le cirque n'est pas une réponse, c'est un prétexte).
Quelles sont les notes d'évolution envisageables ? Les exposés ne donnent aucune piste.
Pourquoi ne pas reprendre l'ancien projet du centre ville. Maison Vaillant, Fournier, périmètre Paron, Estienne d'Orves.
L'urgence à Verrières : communiquer sur les bases pour faire des choix éclairés : présenter l'inventaire des terrains libres, surface, situation, etc.
Pourquoi aucun projet sur la déchetterie ?
A-t-on envisagé de nouvelles écoles, collèges et où ??
Début de post-it déchiré... la circulation ? Embouteillage. Problème pour accéder à l'autoroute.
Quelle hauteur des immeubles maximum ? Plus de précisions sur les limites parcellaires (retrait)
Un projet se construit et se maîtrise. Il faut une organisation : moyens, maîtrise d'œuvre
Pourquoi ne pas intégrer la zone prévue pour créer une vigne en logement ?
Pourquoi ne pas attendre que les projets soient avancés pour pouvoir en discuter ?
Quel projet est prévu sur la parcelle Dieudonné ?
Combien de parcelles ont été divisées en 2017 à Verrières ?
Pourquoi ne pas créer des groupes de travail avec les associations, les citoyens "experts" qui ont bien étudié le PLU ?
500 K€ pénalités par an si pas assez de logements sociaux. Cela a-t-il un véritable impact sur le budget de la ville ?
Mme ESTEBAN nous parle d'immeubles qui respectent diverses contraintes. Il y aurait donc des projets concertés ? Où sont-ils ?
Pourquoi la question de Grais n'est pas évoquée et détaillée ?
Sommes nous dans une démocratie proche de ses habitants ? Ou bien un politburo centralisateur à la française qui planifie nos vies, nos emplois, nos logements (loi SRU, DUFLLOT) de façon uniforme, dogmatique.
Quand la ville a-t-elle l'intention de voter le nouveau PLU.
Problème de la circulation dans Verrières qui est déjà difficile. Quid après ?
Pourquoi diminuer les surfaces urbanisables ? Coût des expulsions des entreprises de la ZAE PR.
Quelle relation entre la disparition du COS et la réalisation du PLU. En quoi cela va empêcher la division parcellaire ? jeanjacques@yahoo.fr
La forêt sera-t-elle impactée dans le futur 2025 - 2030 ?
De nombreux arbres sont classés dans la parcelle Dieudonné. Est-il prévu de les détruire ? Ne sont-ils pas protégés ?
Comment connaître l'inventaire patrimonial des surfaces disponibles ?

Ne serait-ce pas plus simple de reprendre les conclusions du commissaire enquêteur pour démarrer cette "concertation", en y apportant des réponses ?
Combien de terrain sont actuellement divisés par an ?
La circulation ? Comment régler le problème de la circulation dans Verrières le matin et le soir avec 1500 logements supplémentaires ?
Quid des appels d'offre de faisabilité des projets pour lesquels la date limite de réponse était fixée au 21/08/2018. Aurons-nous une restitution ?
Quel est le coût approximatif de la révision du PLU pour la commune et ses habitants notamment pour la construction des immeubles ?
A quand la présentation de l'inventaire du foncier ? Et des critères de choix ?
0,39 ha pour développer la ville dans les 15 prochaines années. Une blague ??
Quid de l'opposition municipale ?
Pourquoi ne pas remettre tout à plat et prendre le temps après les élections ?
Je recommande d'agir aussi auprès du Préfet, du législateur. Pour FAIRE SAVOIR le "Vox Populi" avec les croix rouges de ce soir. Pour faire évoluer et assouplir la loi SRU/DUFLOT, j'ai des idées pragmatiques à proposer (Eric NARDIN)
Il est important de mixer au maximum les futurs habitants s'il faut faire du logement social, il faut favoriser l'accession sociale à la propriété dans les programmes
Premiers travaux à enclencher quand ? Date prévisionnelle lancement d'appel d'offre ?
O.AUDOUIN. On s'est déjà exprimé sur le registre de la mairie, pourquoi nous demande-t-on à nouveau de poser des questions? On attend toujours les réponses.... Odile.audouin@orange.fr
Qu'est-ce que la municipalité est prête à modifier dans le PLU?
Le projet PLU concernant le secteur "résidence de Grais" n'a pas été abordé lors de la réunion. Quelle barre d'immeuble doit être déconstruite ? Nous apprenons le projet par le hors-série spécial. Un peu cavalier ??? Que signifie le OUI ?
Ne pas diminuer sans raison les zones à urbaniser et examiner tous les terrains possibles pour les nouveaux logements.
Que devient la zone Dieudonné ?
MIXITE = Verrières a changé, les rues sont plus sales et mal fréquentées.... Quel type de population dans le futur ?
Quels arguments justifient que les terrains constructibles du nouveau PLU soient moindre que l'ancien ?
Sur le hors série PLU, en secteur de projet il est marqué "résidence de Grais OUI" or rien n'a été abordé concernant cette résidence. QU'EN EST IL ? Nous apprenons par le hors-série qu'EMMAUS DECONSTRUIT une barre d'immeuble et remplace par 50 logements sociaux. CELA EST CONCERTE AVEC LA MUNICIPALITE ???
Il y a plus de pages consacrées aux petites bêtes et aux plantes qu'aux Verriérois !!! A quand s'occuper de la population.
Il y a des logements sociaux à GRAIS. Pourquoi, svp, encore plus au même endroit ?
Circulation ? Avec 1500 logements supplémentaires ?
Peut-on avoir le cahier des charges pour la société qui a élaboré le PLU ?

<p>Pourquoi diminuer la superficie des zones à construire ? Pourquoi les vignes ? Un immeuble en bord de route serait souhaitable et revitaliserait plus ce quartier. Pourquoi créer un parc sur une zone réservée (Graï) en supprimant le square situé à moins de 500m ? Il y a beaucoup à dire</p>
<p>ZONES IMPACTEES LOGEMENTS : pourrions-nous avoir une vision claire des zones/terrains et du nombre de logements sociaux prévus sur chaque zones/terrains ?</p>
<p>Tout est trop flou : il faut rentrer dans le détail pour que nous nous prononcions</p>
<p>MIXITE : comment assurer la mixité sociale sans résoudre le problème de la mixité culturelle et religieuse?</p>
<p>Zone BUA OAP : la faisabilité technique n'est pas démontrée. La quantité de 60 logements est de toute façon beaucoup trop élevée</p>
<p>Pourquoi ne pas avoir préalablement recensé tous les terrains pouvant être disponibles ? Sur quoi discutons-nous puisque tout semble déjà décidé et que rien ne semble changer par rapport au PLU refusé par le commissaire ?</p>
<p>La voix des associations est entendue partout hors de notre ville et pas par notre propre maire. POURQUOI ?</p>
<p>Il existe une contradiction entre forte demande de propriétaires fonciers de divisions parcellaires accordées qui participent à la densification et une autre demande d'espaces verts. Difficile problème.</p>
<p>Toujours logement social : 60% des habitants d'ile de France sont éligibles. Le logement social est aussi destiné aux classes moyennes.</p>
<p>Envisagez-vous sérieusement plus de logements sociaux à GRAIS ?! Vous voulez concentrer "les pauvres" à la périphérie de Verrières ?!</p>
<p>Pourquoi aucune "concertation" lors du 1er projet de PLU et maintenant 5 réunions ?</p>
<p>Le plateau de "Saclay" et un plateau Saclay - Verrières = quel transport ?</p>
<p>La ville a le devoir de construire des logements sociaux. Les besoins sont énormes, y compris à Verrières. 17% des personnes de Verrières en attente d'un logement social sont actuellement hébergées (surpopulation)</p>
<p>Protéger les squares oui en profitant des 550 hectares du bois pour construire (en bordure) comme c'est déjà fait par des particuliers</p>
<p>Soyons ambitieux, misons sur l'innovation, le green, le social pour projeter pleinement Verrières dans le 21ème siècle</p>
<p>400 demandes de logement social émanant des Verriérois. 4 ans d'attente pour en obtenir un.</p>
<p>La non division parcellaire débouchera sur la construction d'immeubles partout dans la ville ? N'est-ce pas une densification arbitraire que vous redoutez ?</p>
<p>Comment va être gérée la transition PLU concernant les permis de construire en cours ou à venir?</p>
<p>Vous avez l'air de maîtriser le parcellaire des terrains individuels, que vous voulez apparemment remplacer par des immeubles, ce n'est pas protéger l'esprit village de Verrières</p>
<p>Pourquoi ne pas transformer les bâtiments vacants en logements collectifs étudiants. Ex: maison Fournier = entre dans le quota social</p>

Selon le Monde du 31 mai 2018, la REM à l'Assemblée Nationale propose de revenir de 25% à 20% de logements sociaux. Informations à ce sujet ?
L'attractivité de l'Île de France, voulue par une majorité des Verriérois entraîne mécaniquement un besoin de densification de l'habitat. Il est IMPERATIF que cette densification n'exclue pas tel ou tel quartier sous prétexte de préservation d'un certain esprit village. SVP pas de ghetto sur Verrières ni de niches
La mise à niveau des services communaux ? Police Municipale ?
Quelle échéance limite pour la mise en place du PLU ?
Diviser les terrains pour construire un ou deux pavillons n'a rien à voir avec la construction d'immeubles. Mais morceler est dommage : quelles propositions possibles sur la réduction de l'emprise au sol ? Les distances / clôtures ?
Comment régler les problèmes : voiture ? Centre ville : cela n'a jamais marché, société ?
Pourquoi aucun projet envisagé Place de l'Europe, Déchetterie, Jardins familiaux ?
Impact si refus de la densification sur la vie économique et politique de Verrières
Ne pas se précipiter pour prendre en compte toutes les obligations qui risquent fort d'être revues à la baisse (pollution, dégradation qualité de vie)
On n'a pas du tout évoqué le sujet au niveau du quartier de Grais. Pourquoi ?
Pas de projet pour la mise en valeur de la forêt domaniale (accès, environnement, activité collective, construction) alors que c'est un atout de Verrières qui peut être menacé par l'urbanisation
Les terrains en limite du bois sont devenus "inconstructibles". Or auparavant (il y a 50 ans quand j'ai acheté) il fallait 1000m ² pour construire : une centaine de terrains, dont le mien, pourraient être divisés et permettre de réaliser de nouveaux logements. Pourquoi interdire de faire de telles divisions en limite du bois?
La mairie moderne ? On ne peut même pas faire sa carte d'identité à Verrières !!!!
Absence de concertation. C'est la première réunion aujourd'hui.
Quel projet pour la ville : emplois ? Circulation ? Stationnement ? Equipements ?
Recenser les terrains privés de la commune et qui pourraient devenir constructibles
Qu'est ce qui vous oblige à aller si vite ? Le calendrier électoral ?
Le nouveau PLU modifiera-t-il la zone des "Pierres Beurres" près du gymnase "La Vallée à la Dame". En particulier la connexion des 2 accès du gymnase
Organiser un référendum : densification de la population, construction de logements sociaux versus paiement des pénalités liées au refus d'accroître la population/ logements
Si plus d'habitant, plus d'enfants. A-t-on pensé à créer des crèches, des écoles pour les scolariser ?

Tableau Expression libre du 22 septembre

Plus d'habitants implique plus d'infrastructures scolaires . Nous en manquons déjà!!!!
Quelles sont les marges de manœuvre sur lesquelles peuvent porter la concertation?
Combien de logements sociaux faut il créer pour 2024?
Comment s'obtient le 25 % de la loi SRU, (par rapport à la population , le nombre d'habitations...)
Quid de la sécurité pour le bien être de tous? Vol? Dégradations? Saleté?
Il serait judicieux de <u>commencer par</u> éditer pour tous les Verriérois la liste des terrains , propriétés communales... avec localisation sur plan et zonage selon le PLU actuel (de 2003)
Niveau de densification fixé par le SDRIF à proximité des gares? Comment est-ce pris en compte au niveau PLU?
DESSIN: DE PROPOSITION D'AGRANDIR TOUTES LES ZONES COMMERCIALES ET METTRE EN ZONE UA " maisons de ville" 3/4 étages
Le PLU nécessite une révision en profondeur. Quel sera <u>le champ de travail</u> de la ville?
Faire des ateliers de travail avec les populations zone par zone, projet par projet
Augmentation de logements dit accroissement de la population. Vous n'avez pas évoqué l'impact sur l'accueil de petits enfants, les écoles... et les efforts budgétaires engendrés.
Quels sont <u>les impacts chiffrés précis</u> de l'ensemble des projets , à quel niveau cela mène pour l'atteinte des objectifs imposés?
Comment la municipalité va prendre en compte les 7 nouveaux sites proposés par le commissaire?
Quels sont <u>les sites</u> pouvant faire l'objet d'un aménagement dans le cadre du PLU? (tous les sites)
Qu'allez vous faire des propositions du commissaire enquêteur?
1400 Logements=) 1400 familles=) comment scolariser les enfants supplémentaires, et où? =) augmentation de la capacité scolaire=) augmentation de places en crèches
Quels sont les critères de selection des zones cibles sur l'ensemble des zones de Verrières? Quel est le calendrier de base pour atteindre le quota de logements sociaux (calendrier différent dates)? quel est le budget de ce PLU? De combien augmenteraient les impôts par tête sans atteinte des quotas?
Le PLU c'est la mort du centre ville? Pourquoi ne pas construire un " centre mis commerces/logements" vers Amblainvilliers desert de tout commerce.
2003: 41 900 ha zones urbanisés ou a urbaniser 2018: 391 000 ha =) - 270 000 m2

Nos commerces???? Pourquoi aujourd'hui les commerces ne restent pas sur Verrières le buisson? Il y a plus d'agences immobilières que de réels commerçants? Les locaux se vident
Réunion concertation Validité? Peu de jeunes! Moyenne age de 60 ans. A-t-on recensé les gens habitants dans les pavillons (nombreux) les gens dans les collectifs ou logements sociaux (peu nombreux)
Le service urbanisme m'a dit que le PLU n'était plus consultable sur Internet, il faut maintenant acheter sur CD au service urbanisme . Je souhaite pouvoir consulter le PLU gratuitement comment faire? Merci de le remettre sur Internet,
Parking en sous sol alors qu'il y a de l'eau en infiltration devant le grand clos.
Pourquoi ne pas prévoir des constructions vers la croix belle avoine?
Le SDRIF préconise les constructions <u>aux abords des gares.</u> Pourtant * rien du côté de Massy Verrières <u>* rien du côté de la gare d'Igny (Amblainvilliers)</u>
moins 7 % de surfaces urbanisés plus 15 % minimum de construction .Des constructions prévues sur 3,5% de la commune ? C'est incohérent.
2003: 419 ha de zones urbaines ou a urbaniser 2018: 391 ha !! =) moins 28 ha alors qu'il faut construire 1455 logements.
Ne pas soumettre les projets aux règles de la spéculation par des promoteurs. Multiplier les petites opérations plus proches du quotidien et de la préservation des environnements.
<u>MENORET</u> <u>HAUTEUR</u> bâtiment (rdc + 1 étage SVP) surtout plus de commerces et de services <u>NUISANCES</u> dans le quartier
Pas de réponses de la Mairie aux Pos it avant la 2 eme phase , Pourquoi alors cette 2 eme réunion?
Quels sont les délais imposés? Avons-nous le temps de faire bien?
Comment travailler de manière efficace avec la mairie si nous n'avons pas de propositions différentes à ce jour.
Quelles sont les familles- types qui accéderont aux logements sociaux?
Comment favoriser le parcours résidentiel des personnes âgées en construisant essentiellement à la périphérie de Verrières ?
La mairie n'entend et n'attend rien de ses administrés.
Obtenir le périmètre exact du Foncier appartenant à la mairie. Obtenir la faisabilité financière rapidement des différents projets.
En quoi le PLU peut il limiter l'effet pervers de la loi ALUR supprimant la surface minimale de terrain constructible ?
Sur quel support (site, document à la Mairie, ...) pouvons nous trouver le rapport du commissaire enquêteur ?
Le commissaire ne semble pas valider le projet. Qu'allez vous faire ?
La mairie va-t-elle brader ses biens commerciaux pour construire (au plus grand bonheur des promoteurs) ?

Construction bâtiment place de l'Europe, hauteur bâtiments (nombre d'étage) et distance avec immeuble 2 square du Cèdre ?
Construction au niveau des jardins familiaux : est-ce derrière la résidence du village ?
Quels sont les services publics (écoles , gymnase, crèche, PMI) prévus et où avec cette augmentation de population ?
La Mairie a -t-elle défini un budget pour les études nécessaires au PLU, le recensement des sites possibles en s'inspirant de PLU d'autres communes ?
<p>Monsieur le Maire, Différents riverains de la Résidence de Grais qui ont appris le projet de réhabilitation de la résidence, ainsi que le projet de déconstruction d'une barre d'immeuble pour reconstruire et densifier la résidence en logements sociaux, manifestent leur inquiétude sur les conséquences d'un accroissement de cette zone en logements sociaux. Les préoccupations exprimées par les riverains portent sur : * L'absence de mixité dans cette zone , contraire à votre volonté affichée d'intégrer les logements sociaux dans un tissu social mixte, et de les répartir de manière équilibrée sur l'ensemble du territoire communal. Dans cette résidence où il y a déjà de l'ordre de 225 logements sociaux, une augmentation de 48 logements augmenterait le déséquilibre et densifierait la zone avec des risques d'accroissement des incivilités et des risques de ghettos. * Les problèmes de stationnement : actuellement il est difficile de trouver une place de parking dans la rue le soir. Une hypothèse de 0,5 place à construire en sous-sol par appartement, et d'une moyenne estimée de 1,5 véhicule par appartement, augmenterait le nombre de véhicules à stationner le soir d'environ 40-50. Cela n'est pas compatible avec les capacités d'accueil des rues adjacentes. En dehors de la réhabilitation bienvenue de la Résidence de Grais, pouvez-vous nous confirmer qu'il n'y aura pas acceptation par la mairie d'un permis de construire permettant la construction, en plus du nombre actuel, de nouveaux logements sociaux dans ce secteur.</p>
RESPECT DES PRECONNISATIONS D'UN MAGISTRAT OU DENI DEMOCRATIQUE ET PASSAGE EN FORCE ?
DONNONS-NOUS DU TEMPS!
Est-ce que la Mairie a proposé des solutions alternatives pour que les populations puissent faire des choix entre différentes solutions ?
Vous dites : quelle densification ? Arbitraire ou concertée. On s'oriente vers de l'ARBITRAIRE.
Pourquoi ce calendrier et ne pas repartir à zéro ?
Est-ce que la Mairie va intégrer les points soulevés par le commissaire Enquêteur et ses propositions.
La salle semble être contre le PLU mais représente-t-elle l'ensemble des Verriérois? Age de plus de 60 ans, possédant pavillon sur le PLU possible ?? + crédible

Est-il possible d'avoir connaissance de l'ensemble des terrains libres et constructibles ?
A qui profite ce PLU ? Qui touche ? Qui est protégé ? Au maire et à ses amis
STOP OU ENCORE
On nous dit que désormais les divisions parcellaires sont possibles et risquent de densifier d'une façon anarchique la ville. A ce jour combien de propriétaires ont divisés leurs terrains ?
La mairie n'a pas fait évoluer ses propositions "Passage en force"
Avons-nous assez d'écoles? Rien de prévu pour accueillir au moins 1500 élèves et plus (1 par foyer nouveau)
La mairie alerte sur un risque de développement anarchique suite aux demandes de subdivision des parcelles. En quoi le plan proposé protège -t-il de ce risque ?
Pourquoi ne pas utiliser la PMI et la maison Fournier pour faire des logements sociaux ?
Est-ce que la municipalité va réellement prendre en compte les observations des Verriérois et intégrer certaines propositions?
Vous dites des immeubles bien répartis sur la commune=) ils semblent tous concentrés sur la commune.
La mairie n'investit pas dans l'existant (espace Bua par exemple) et infirme qu'il y a zéro occupation? Est-ce normal de ne pas entretenir ce qui existe ?
PLU / nuisances sonores dues à la ligne aérienne militaire de Villacoublay au-dessus d'Amblainvilliers
La résidence le Clos doit subir un ravalement quid de la position de la mairie ? C'est une grande résidence.
L'AVIS DE CHACUN ETANT PROBABLEMENT INCOMPATIBLE AVEC UN CONSENSUS, QUEL SERA LE PROCESSUS DE DECISION ?
Est-ce qu'a été abandonnée l'idée de détruire les villas et Intermarché Av Mal Foch?
Pourquoi basculer des terrains constructibles et non-constructibles ? Alors qu'ils conviendraient parfaitement pour le PLU.
La Résidence du moulin de Grais concentre beaucoup de logements sociaux. En rajouter encore une cinquantaine aggraverait cette concentration, alors qu'on sait que c'était déjà une erreur. ERRARE HUMANUM EST PERSEVERARE MALEFACTUM
Aujourd'hui on nous demande 25 % de logements sociaux... et demain ? La superficie de la ville n'est pas extensible.
Comme l'on très bien dit les différentes associations : A quand un inventaire de l'ensemble des sites disponibles, base de travail indispensable ?
Les questions seront-elles communiquées aux Verriérois ?
Où habitent les élus ? Au hasard dans aucun des secteurs "à densifier"

<p>Je n'ai pas confiance dans la majorité municipale actuelle, qui ne commence une concertation que le dos au mur après avoir tout fait pour éviter d'informer la population. Je ne crois pas à sa capacité d'écoute et à son ouverture d'esprit devant lui permettre d'évoluer. Les contraintes de constructions étant déjà très sévères, pourquoi les aggraver encore ce qui stérilise les projets (qui peuvent être intéressants) des habitants actuels.</p>
<p>Le PLU ne vise t'il pas des intérêts privés plutôt que des intérêts publics ?</p>
<p><u>Observation: Le PLU présenté a été rejeté par les Verriérois et le Juge Commissaire. Il faut tourner cette page et réétudier tous les sites sérieusement pour recréer un climat " positif d'étude" avec un temps suffisant (2 ans).</u></p>
<p>Pourquoi ne pas accepter une concertation constructive avec les AVV qui ont l'avantage de ne pas être défenseur d'un pré carré ?</p>
<p>Impact réel de la division parcellaire ? Faible par rapport aux constructions prévues.</p>
<p>Il faut tout remettre à plat seule solution pour sortir tête haute.</p>
<p>AVIS NEGATIF = TRIBUNAL ADMINISTRATIF (un cœur est dessiné)</p>
<p>Cadre de vie dénaturé par les banderoles dans tout Verrières le Buisson</p>
<p>Remarque sur les interventions des associations : se référer au passé de Verrières n'est guère pertinent. Nous y sommes depuis 52 ans on cueillait les fleurs Vilmorin. Maintenant c'est bâti et c'est bien.</p>
<p>Un PLU sans ses habitants!!! On veut de la vraie CONCERTATION.</p>
<p>Que devient le terrain autrefois agricole, devenu un temps constructible en allant vers le Golfy?</p>
<p>A quoi sert une enquête publique si on n'en tient pas compte ? Déni de démocratie.</p>
<p>Le maire doit refuser de donner le permis de construire au bailleur social Emmaüs. La résidence de Grais a déjà suffisamment de logements sociaux. Inutile d'en rajouter d'autres.</p>
<p>Logements sociaux oui mais pour qui non à la population à risque, Verrières n'est pas Massy ou Grigny. C'est aussi cela que veut dire la population de Verrières. Conserver sa tranquillité.</p>
<p>De toute façon, les terrains vont se diviser et se construire harmonieusement ou pas.</p>
<p>Nécessité de réunions techniques entre les 5 associations et collectifs, en sus des réunions publiques.</p>
<p>Réponses aux Questions avant Concertation du 04 octobre</p>
<p>Pourquoi densifier autant le quartier place de l'Europe ? Et ne pas densifier davantage sur les terrains en limite d'Igny.</p>
<p>Le SDRIF et les différentes lois préconisent : La Densification du cœur de ville. Vous ne prévoyez rien dans le centre ? Bizarre...</p>
<p>Les thèmes abordés sur ces post-it doivent être remis au maire mais aussi aux associations.</p>
<p>SDRIF = Densifier les secteurs proches des gares = Quartier du lac</p>

Pourquoi balayer d'un revers de la main les propositions alternatives
Mentionnées par le commissaire enquêteur ?